Document généré le 23 avr. 2024 07:33

Liaison

Création romanesque sur fond historique

Paul-François Sylvestre, *Anne, ma soeur Anne*, Sudbury, Prise de Parole, 1988, 106 pages

Claude Rochon

Numéro 50, janvier 1989

URI : https://id.erudit.org/iderudit/43119ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)
1923-2381 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Rochon, C. (1989). Compte rendu de [Création romanesque sur fond historique / Paul-François Sylvestre, *Anne, ma soeur Anne*, Sudbury, Prise de Parole, 1988, 106 pages]. *Liaison*, (50), 13–13.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Création romanesque sur fond historique

par Claude Rochon

Qui ne connaît la proverbiale phrase que Charles Perrault fait prononcer à la dernière femme de Barbe-Bleue, lorsqu'elle est sur le point d'être tuée: *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?*

Paul-François Sylvestre s'en est inspiré pour le titre de son quatrième roman, **Anne, ma sœur Anne**, dont le lancement avait lieu en novembre dernier à Toronto et Ottawa. Dans un texte paru récemment dans *L'Apropos*, il raconte ainsi la genèse de l'ouvrage :

L'idée m'est venue lorsque j'ai par hasard mis la main sur le compte rendu d'un procès tenu en Ontario vers 1918 et portant sur la tentative d'enlèvement d'une religieuse. Le sujet était en or et n'avait jamais été exploité.(...) J'ai substitué des noms français à ceux de langue anglaise: Villeroy (Kingston), sœur Marie-Anne Bathilde (Sister Mary Basil), le juge Breton (Britton), etc.

Et l'auteur d'expliquer qu'il ne s'est pas contenté d'une simple transposition superficielle. Comme les actes et factums du procès ne révélaient rien de l'enfance ni de l'adolescence de Johanna Curran (rebaptisée Josianne Caron), il en a imaginé tout le déroulement, depuis le cinquième anniversaire de celle-ci jusqu'à son entrée en religion peu avant ses seize ans.

Ce premier tiers purement romanesque n'est pas sans influencer le dénouement de l'intrigue. *J'ai été amené*, ajoute-t-il, *à romancer beaucoup plus le réel dans cet ouvrage que dans les trois précédents.*

Dès le prologue, le romancier situe l'action dans la salle du tribunal et présente les principaux personnages. Il nous apprend que sœur Anne a été vingt-neuf ans en communauté et que, dans ce procès, elle est la plaignante. Mais il se garde bien de dire pourquoi et même contre qui elle a intenté une action en justice. Habilement, il intercalera ainsi dans le texte de brefs passages rappelant que l'on est à la cour, puis il reprendra le fil du récit en maintenant un certain suspense jusqu'à la fin.

Au-delà des péripéties, des jalousies et querelles entre religieuses, ce que le lecteur ou la lectrice retiendra, ce qui m'a frappé en tout cas, c'est la richesse psychologique du personnage de sœur Marie-Anne Bathilde.

En elle se retrouve, à des degrés divers, la dialectique du bien et du mal, ces *deux forces contraires* dont parlait Julien Green (cité en exergue du livre) et que Mauriac appelait *les deux postulations simultanées: l'une vers Dieu, l'autre vers Satan*:

Pour sœur Anne, la vie ne reprenait pas son cours habituel. Trop de visions contradictoires l'assaillaient, trop de confusion la hantait, trop d'incertitudes la plongeaient dans un brouillard. Et comme si l'automne n'était pas déjà assez gris, elle s'apprêtait maintenant à passer un hiver noir. Il devait commencer par un autre incident tragique, à preuve qu'un malheur n'arrive jamais seul.

N'empêche qu'en dépit de ses tiraillements, il y a en cette femme une détermination à vaincre l'injustice, une force de caractère, une certaine valeur morale en somme, qui débordent les annales judiciaires, indiscutablement, pour accéder à la littérature.

Pour qu'il en soit ainsi, il va sans dire que la forme ne doit pas trahir le fond. Elle ne le trahit pas, bien au contraire, comme en font foi les exemples suivants :

Le docteur Kaye était un homme simple, d'une bonhomie qui envahissait son visage. Sa moustache grissonnante avait pris un farouche pli retroussé vers le haut tellement il affichait en tout temps un large sourire. La maladie, la souffrance, la mort même ne réussissaient pas à lui arracher cette expression. Tout au plus l'atténuait-il selon les circonstances.

Les curieux sont tous partis. Seul un homme est resté assis au fond de la pièce. Il ne porte pas son sarrau, mais Josianne Caron l'a reconnu. Elle a tourné la tête et, comme lui, a baissé les yeux.

Le reste est à l'avenant.

Paul-François Sylvestre, **Anne, ma sœur Anne**, Sudbury, Prise de Parole, 1988, 106 pages.

Claude Rochon est critique littéraire dans l'Outaouais.